



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 21601

Texte de la question

Mme Geneviève Gaillard attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, sur le devenir des 182 salariés de l'usine de conditionnement de thés et d'infusions Fralib à Géménos dans les Bouches du Rhône, propriété du groupe Unilever. Cela fait près de trois ans que les salariés ont appris le projet de fermeture de leur usine, unique en France à procéder au conditionnement de thés et infusions sous la marque « Eléphant », marque existant également seulement sur le territoire français. Les résultats du groupe ne montrent pas de difficultés financières même mineures. Cette décision de fermeture, guidée par la seule considération financière est inacceptable. Dès lors, les salariés se sont mobilisés et ont élaboré un projet de reprise de leur usine sous la forme d'une société coopérative. L'étude de faisabilité et d'opportunité atteste de la solidité et de la viabilité de ce projet solidaire. Malheureusement, Unilever, propriétaire de l'usine semble mettre de nombreux obstacles à la reprise de l'usine par ses propres salariés, notamment le refus de céder la marque « Eléphant », existant uniquement en France. Cette situation est inadmissible au regard de la pertinence du projet et de la mobilisation des salariés bien décidés à conserver leurs emplois et par voie de conséquence la vie économique et sociale de leur territoire. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'il entend faire afin de permettre aux salariés de l'usine Fralib de mener à bien leur projet de société coopérative, et ainsi maintenir les 182 emplois actuellement menacés par cette décision arbitraire du groupe Unilever.

Texte de la réponse

Fralib, située à Géménos, entreprise de conditionnement de sachets de thé et d'infusions de marques leaders (Lipton, Eléphant...) appartient au groupe Unilever et fait l'objet d'un projet de fermeture depuis plus de deux ans. Depuis 2007, la société a initié un mouvement de restructuration qui a déjà conduit à la suppression d'une quarantaine de postes. Certains salariés ont décidé de porter un projet de société coopérative et participative (SCOP) afin de reprendre l'activité du site. Cependant, ce projet est lié à la cession de la marque Eléphant ainsi qu'à la sous-traitance de volume de production par Unilever. Les services de l'État sont mobilisés pour permettre la préservation de l'emploi dans la région. Un dialogue a été noué entre les différents acteurs afin de parvenir à un accord. Le Président de la République, ainsi que différents ministres, ont rencontré les salariés de Fralib afin de faire un point sur la situation de l'usine. L'acquisition du site par la communauté urbaine de Marseille et la cession à l'euro symbolique de l'intégralité des machines par Unilever permettent d'envisager un véritable projet industriel sur le site. Ces résultats sont le fruit de l'implication des salariés, de la mobilisation de l'État et des collectivités locales concernées. Ces avancées encourageantes montrent que le dialogue doit se poursuivre et les services du préfet de région continuent leur action pour permettre de trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21601

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Économie sociale et solidaire et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3192

Réponse publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6473